

Évaluation et recommandations

L'économie subit une sévère contraction

L'économie irlandaise s'est très fortement ralentie et une forte contraction, à la fois par rapport aux autres pays et aux périodes passées, est en cours. L'investissement dans le logement s'est effondré. La consommation et l'investissement des entreprises se réduisent. La chute brutale de la demande est imputable à la résorption de profonds déséquilibres intérieurs, dont l'effet est accentué par la réduction des exportations liée à la récession mondiale et par la crise financière internationale. Le repli global de l'activité économique depuis le début de récession est très marqué et la baisse du niveau de vie sera sans doute pour partie permanente. Le ralentissement se poursuivra pendant quelque temps et la reprise devrait être lente. Tout comme l'essor de l'activité avait influé sur de nombreux aspects de l'économie, l'indispensable ajustement économique aura des répercussions larges et douloureuses. Des réductions des salaires semblent avoir lieu et les prix enregistrent actuellement une baisse. Un processus d'assainissement budgétaire énergique s'impose, et a été engagé, pour réaligner les recettes et les dépenses publiques. Faute de modifications des politiques à l'égard des sans-emploi, on peut craindre que le niveau élevé du chômage observé actuellement ne persiste. Des mesures sont requises à long terme pour éviter que de tels déséquilibres ne s'accumulent à l'avenir. L'effet stimulant des prix du crédit et des actifs ayant disparu, des politiques appropriées visant à promouvoir une croissance durable à long terme revêtiront plus d'importance pour l'amélioration du niveau de vie.

Un profond rééquilibrage de l'économie est en cours

Le ralentissement brutal de l'activité contraste avec la vive expansion observée entre 2002 et 2007. La production et l'emploi avaient alors progressé à un rythme soutenu, mais les tendances sous-jacentes étaient moins robustes que durant la phase d'essor des années 1995-2000, avec une croissance plus molle, beaucoup plus tributaire de la demande intérieure, et un ralentissement des gains de productivité. L'expansion récente a été alimentée dans une large mesure par l'accès plus facile à un crédit meilleur marché et par l'envolée des prix de l'immobilier. La faiblesse des taux d'intérêt et l'assouplissement des conditions de crédit ont favorisé la montée de l'endettement. Les banques irlandaises ont gonflé leurs bilans à un rythme vertigineux, en ayant de plus en plus recours au financement sur le marché de gros et en s'engageant fortement sur le segment du crédit immobilier. Le dynamisme de la demande, en particulier dans la construction de logements, a induit une hausse des coûts de main-d'œuvre et une érosion de la compétitivité, tandis que les finances publiques sont devenues très dépendantes des recettes fiscales liées au logement.

Le cycle du logement a commencé de se retourner au début de 2007. L'impact sur l'économie dans son ensemble a été amplifié par la tourmente financière qui s'est déclenchée à la mi-2007 et qui a provoqué un durcissement des conditions de crédit, à quoi s'est ajouté le ralentissement brutal de l'économie mondiale à compter de l'automne 2008. La politique monétaire de la zone euro a été nettement assouplie, mais l'effet de cet ajustement a été amorti par les conditions sur les marchés de capitaux et se révèle insuffisant pour compenser l'atonie de la conjoncture en Irlande. Le taux de change effectif s'est raffermi, du fait en partie de la dépréciation du sterling. La consommation des ménages est fortement entamée par l'érosion des patrimoines et la dégradation des perspectives économiques et le taux d'épargne augmente très rapidement. Cette évolution s'ajoute à l'impact négatif sur la demande de l'assainissement budgétaire et de la dégradation des perspectives commerciales. *L'assainissement nécessaire des finances publiques, qui a commencé, devrait se poursuivre, encore qu'un arbitrage doive être opéré avec le risque pour l'activité économique.* Étant donné l'ampleur du sous-emploi des ressources dans l'économie, les prix baissent et une légère déflation est probable. Une réduction des salaires nominaux semble intervenir, ce qui contribuera à une amélioration de la compétitivité. Cependant, une déflation prolongée risquerait d'alourdir le fardeau réel de l'encours de la dette et, d'une façon plus générale, elle pourrait accentuer la faiblesse de la reprise. S'il est vrai que l'Irlande a déjà connu des situations économiques très difficiles, les enjeux sont différents au sein de l'union monétaire et plus difficiles à surmonter dans une conjoncture économique mondiale apathique et les conditions financières actuelles. De surcroît, les déséquilibres apparus pendant le cycle actuel sont d'une ampleur exceptionnelle.

Des mesures sont en place pour assainir le système financier

Un flux normal de crédit bancaire est indispensable pour soutenir la reprise économique. Les conditions sur les marchés financiers internationaux et les graves difficultés des banques irlandaises ont entraîné un durcissement des conditions de crédit aux ménages et aux entreprises. Les liquidités s'étant raréfiées sur les marchés de capitaux, le système irlandais se trouve lourdement exposé par son recours à cette source de financement. Plus fondamentalement, ces dernières années les établissements irlandais ont accru leurs bilans à une allure vertigineuse, permettant aux ménages et aux entreprises de s'endetter massivement, de sorte que le système bancaire était fortement engagé dans les segments du crédit résidentiel et du crédit commercial lié à l'immobilier. Les banques sont donc confrontées à de grosses pertes sur leurs portefeuilles de prêts.

Les pouvoirs publics ont pris une série de mesures pour stabiliser le système bancaire. Les banques ont bénéficié d'une garantie publique couvrant la plupart des engagements, tandis que l'assurance des dépôts est devenue plus généreuse et plus efficace, mais *il faudrait envisager d'accélérer encore les remboursements.* La fourniture de liquidités par la Banque centrale européenne a aussi été cruciale pour maintenir le financement des banques. Afin d'assainir les bilans bancaires, les autorités irlandaises ont injecté des capitaux dans les principales banques sous la forme d'actions privilégiées, et un établissement a été nationalisé. Au cours de ce processus, la situation des banques a été évaluée, même si les résultats de ces « tests de résistance financière » n'ont pas été publiés. Pour dissiper l'incertitude entourant les pertes sur les actifs bancaires, l'Irlande est allée plus loin que la plupart des autres pays, en créant l'Agence nationale de gestion d'actifs (National Asset

Management Agency, NAMA), qui détiendra les créances liées à des opérations immobilières. Cette initiative devrait se concrétiser rapidement et les actifs devraient être transférés à la NAMA à un prix approprié, avec des mécanismes de partage des risques pour protéger le contribuable. Une gestion judicieuse et professionnelle de ces actifs s'impose pour en maximiser la valeur. Une plus grande recapitalisation pourrait se révéler nécessaire dans la mesure où les actifs sont rachetés au-dessous de leur valeur comptable. Les banques devraient étudier toutes les possibilités de lever des capitaux, notamment des prises de participation plus importantes de l'État. Des injections de capitaux publics pourraient intervenir sous la forme d'actions ordinaires. Bien qu'elle ne puisse être exclue, la nationalisation comporterait d'importants coûts et risques et ne devrait être envisagée qu'avec la plus grande réticence. Tout établissement contrôlé par l'État devrait être géré selon des critères commerciaux, l'objectif étant de maximiser le rendement pour les contribuables. Afin de répondre aux problèmes éventuels qui pourraient se poser à l'avenir dans le système bancaire, un régime spécial de règlement (« resolution regime ») devrait être mis en place pour les banques, de façon que les autorités disposent d'un éventail complet d'options pour régler rapidement et efficacement le cas des établissements en difficulté.

Il faut renforcer la réglementation et la surveillance financières

La dépendance massive des banques à l'égard des financements du marché et leur forte exposition aux prêts immobiliers ont accentué la gravité de la récession, tandis que l'expansion rapide des bilans bancaires a contribué à l'accumulation antérieure de dettes et de déséquilibres dans l'économie. Comme dans les autres pays, il apparaît maintenant clairement que les banques devraient être plus étroitement réglementées et supervisées de façon qu'aucune prise de risque excessive ne se produise dans l'avenir. Bon nombre des modifications réglementaires requises doivent intervenir au niveau international et européen, mais il existe une certaine marge de manœuvre à l'échelon national pour veiller à ce que des normes appropriées soient fixées. Des ressources supplémentaires devraient être affectées à la surveillance bancaire ; il faudrait renforcer la capacité de l'autorité de tutelle de contrôler les grands établissements, mais aussi améliorer l'analyse des évolutions dans le secteur bancaire et sur les marchés de capitaux. Le régulateur financier a déjà fait quelques progrès dans ces domaines et d'autres mesures sont en cours. L'application de principes de supervision a fait place à un plus grand interventionnisme. Il faut accentuer la prépondérance des règles et, à l'instar de certains autres pays, se servir d'indicateurs quantitatifs comme déclencheurs d'une implication plus étroite des autorités de surveillance. Les banques devraient être dans l'obligation de détenir davantage de fonds propres. La réglementation du financement a été améliorée en 2007 et a assuré une certaine protection aux banques irlandaises pendant la tourmente financière. Ce dispositif devrait être examiné en permanence à la lumière des éléments nouveaux et de l'évolution des bonnes pratiques internationales.

Mettre au point des instruments macroprudentiels plus efficaces pour promouvoir la stabilité économique

Des politiques macroprudentielles plus efficaces s'imposent pour éviter la réapparition des déséquilibres économiques, eu égard au fait que cette résurgence est plus probable au sein d'une union monétaire et que les autorités ont moins de latitude pour s'attaquer aux

conséquences de l'inversion des prix des actifs. Un certain nombre de mesures ont été prises durant la phase d'expansion pour contrer la hausse des prix des actifs et les cycles du crédit, mais elles ont été insuffisantes pour amortir notablement ces effets. Ces actions avaient souvent une ampleur limitée ou ont été engagées trop tard. *Il faudrait donner à la banque centrale un mandat macroprudentiel plus explicite. Le rapport sur la stabilité financière (Financial Stability Report, FSR) devrait continuer de paraître chaque année.* Pour remédier aux tensions détectées dans le FSR, *il faudrait envisager de mettre au point des instruments macroprudentiels plus efficaces.* Ceux-ci pourraient comprendre un ratio d'endettement global et des obligations de provisionnement dynamiques ou des normes de fonds propres anticycliques, *ainsi que des outils concernant les règles de liquidité et les pratiques de gestion des risques.*

La réforme de la politique du logement contribuerait à la stabilité

Le marché du logement a joué un rôle clé dans la formation des déséquilibres économiques. Le problème des valeurs patrimoniales négatives revêt une ampleur croissante, et l'Irlande risque d'être confrontée à une augmentation du nombre de saisies. Le nouveau code sur les arriérés hypothécaires sera utile à cet égard, *mais les banques devraient être encouragées à autoriser la transférabilité des créances hypothécaires, tandis qu'une aide plus efficace devrait être accordée aux chômeurs pour leur permettre de régler leurs paiements hypothécaires.* La fin de ce cycle immobilier offre une occasion propice pour s'attaquer aux politiques du logement mal conçues qui ont contribué à la surchauffe de l'économie. Le système fiscal favorise le foncier, le secteur du logement et l'accession à la propriété. Il en résulte une hausse du coût du logement et une plus grande instabilité. *Il faudrait amorcer une réduction des déductions fiscales sur les intérêts hypothécaires, qui toucherait d'abord les nouveaux emprunteurs. La création d'une taxe immobilière contribuerait à instaurer une fiscalité du logement appropriée, tout en offrant une base d'imposition pour financer les services locaux.* Les mesures visant à fournir un logement aux personnes défavorisées devraient gagner en efficacité : *l'aide devrait servir davantage à couvrir le coût d'un logement dans le secteur privé qu'à financer la construction ou la vente subventionnée de logements publics.* La récession immobilière peut offrir des possibilités intéressantes d'utiliser des logements privés pour couvrir des besoins publics.

Un assainissement budgétaire énergétique s'impose

L'ampleur du déficit impose un assainissement budgétaire considérable au cours d'une période prolongée, et ce processus a déjà commencé. Les recettes ont fondu rapidement lorsque les rentrées fiscales immobilières se sont effondrées, tandis que les dépenses réelles affichent une forte hausse depuis plusieurs années et que de nouvelles tensions s'exercent avec la poussée des dépenses sociales liées au chômage. Les coûts du service de la dette ont aussi augmenté. Pour ramener le budget sur une trajectoire viable, il faudra à la fois accroître les recettes et comprimer les dépenses publiques. L'introduction d'un prélèvement sur le revenu (« Income Levy ») a permis d'enregistrer des recettes supplémentaires. L'assiette fiscale pourrait être encore élargie. Un assainissement fondé sur la réduction des dépenses sera aussi requis. Le rapport du Groupe spécial sur les effectifs de la fonction publique et les programmes de dépenses revêt de l'importance à cet égard. Les carences du cadre

budgétaire sont en partie responsables de la situation actuelle et des réformes amélioreraient la crédibilité du processus d'assainissement. Il faudrait pérenniser les plans pluriannuels de dépenses courantes et instaurer des plafonds globaux de dépenses. On devrait envisager de mettre en place un organe indépendant pour fournir des conseils sur les problèmes de viabilité. Le renforcement des institutions budgétaires pourrait contribuer à rendre les politiques plus anticycliques. Il faudrait envisager de publier un bilan complet pour le secteur public, comme on le fait dans d'autres pays.

La base d'imposition devrait être élargie

Comme le marché du logement était en plein essor, les rentrées fiscales sont devenues excessivement tributaires des recettes liées à la construction et aux transactions immobilières, tandis que les réductions de taux et l'érosion de la base d'imposition ont amoindri la capacité de recettes de l'impôt sur le revenu. Grâce à un système étendu et inefficace d'allègements fiscaux, nombreux sont ceux qui n'acquittent qu'un faible, voire aucun, impôt sur le revenu, alors qu'ils sont imposés par ailleurs. La Commission de la fiscalité a entrepris récemment un examen complet des dépenses fiscales. *Beaucoup devraient être éliminées, ou bien la déductibilité devrait être limitée au taux normal et plafonnée.* Les taux des impôts directs ont été majorés au moyen de divers prélèvements ; ceux-ci devront être intégrés à l'impôt sur le revenu lorsque la base d'imposition aura été reconstituée. Les abattements personnels devraient être réduits afin d'élargir l'assiette de l'impôt. Il n'est guère possible d'augmenter les impôts indirects de manière générale.

Il faut contenir les dépenses et optimiser les ressources

Les dépenses publiques ont augmenté rapidement lorsque les recettes étaient en expansion, et l'on observe aujourd'hui une forte poussée des dépenses sociales liées au chômage. Des coupes énergiques s'imposent dans le contexte de l'assainissement budgétaire. *Les dépenses d'équipement devraient être réduites conformément aux plans actuels, mais maintenues à un rythme raisonnable de façon à poursuivre la modernisation des infrastructures. Le financement par des partenariats public-privé ne devrait être adopté que lorsqu'il offre des gains d'efficacité.* Les principales composantes des dépenses publiques sont les salaires et la protection sociale. *Les salaires du secteur public devraient faire l'objet d'un réexamen indépendant compte tenu des évolutions intervenant dans le secteur privé et de la baisse des salaires privés, et l'emploi et les salaires dans le secteur public devraient être réduits. Une refonte des retraites publiques s'impose au vu des dispositions prises dans le secteur privé.* Les prestations non assujetties à des critères de ressources des ménages conservent un rôle important dans la politique de protection sociale. *Cette approche devrait être reconsidérée. D'une manière générale, les prestations devraient être soumises à l'impôt sur le revenu. Il faudrait revoir leur niveau compte tenu de la baisse des salaires.* Le secteur public a connu une expansion excessive et il convient d'améliorer son efficacité. *Il est possible de réduire les dépenses de santé en comprimant les coûts et en redéployant plus efficacement les effectifs. Il faut revoir le programme Medical Card de telle sorte que ses objectifs soient atteints avec un maximum d'efficacité.* En outre, il y a lieu d'optimiser encore les ressources consacrées à l'éducation. *On pourrait accroître la taille des classes dans le secondaire sans altérer nécessairement la qualité de l'enseignement. Dans l'enseignement supérieur, il faudrait instaurer des droits de scolarité, associés à un programme de*

prêts, afin d'augmenter les financements, d'améliorer les incitations et de rendre le système plus équitable. D'autres mesures destinées à moderniser la fonction publique et à développer l'efficacité, notamment par la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE formulées dans le rapport *Towards an Integrated Public Service*, contribueraient à maintenir et améliorer les services malgré la compression des dépenses totales. Il s'agit notamment d'accroître la mobilité, la souplesse en matière de gestion, l'efficacité de la gestion des performances du personnel et l'administration électronique. *La gestion du secteur public devrait être encore renforcée et des mécanismes tels que les déclarations de résultats devraient influencer davantage sur la répartition de ressources limitées. La sous-traitance devrait être développée, lorsqu'il est prouvé que cette formule est plus efficace. Une souplesse accrue et une plus grande responsabilité en matière de gestion sont indispensables dans la fonction publique. Il faut continuer de réexaminer le nombre et l'efficacité des agences, et les ministères doivent mieux contrôler ces dernières.*

*Faute de mesures plus efficaces
pour les sans-emploi, le chômage de longue durée
risque de s'aggraver*

La situation du marché du travail s'est rapidement dégradée pendant la récession. L'emploi a baissé et le taux de chômage a fortement augmenté pour atteindre aujourd'hui un niveau élevé. Le marché du travail irlandais bénéficie d'une réglementation flexible et une réduction notable du niveau des salaires nominaux semble être en cours. Toutefois, le chômage risque de se maintenir à un taux élevé en raison des carences des politiques d'activation mais aussi parce que les taux de remplacement des indemnités de chômage pour les travailleurs payés au-dessous du salaire moyen vont sans doute augmenter encore avec la baisse des salaires. *Il faut réduire les prestations sociales liées au chômage en fonction de la baisse des prix et éviter les contre-incitations à reprendre un emploi. On devrait envisager de laisser les prestations décroître à mesure que la durée de la période de chômage augmente. À la différence des autres pays, l'Irlande compte un grand nombre d'agences en charge des chômeurs : un organisme unique devrait verser les prestations de chômage et gérer les programmes d'activation. Le National Employment Activation Plan prévoit des obligations d'activation qui facilitent beaucoup le retour des chômeurs à l'emploi. Il convient de renforcer cette démarche en exigeant de tous les chômeurs une interaction précoce et régulière avec les services de l'emploi et en améliorant le suivi, avec des sanctions plus fermes. Les allocataires devraient en définitive participer à un programme de travail effectif si les autres options ne sont pas retenues. La forte augmentation du nombre des chômeurs a profondément modifié le profil de cette population. Les politiques actives du marché du travail ciblées devraient être encore ajustées et développées pour favoriser la recherche d'emploi, l'amélioration de l'employabilité et le maintien des chômeurs proches du marché du travail, tout en tenant compte des contraintes budgétaires. Les programmes coûteux existants, tels que le Community Employment Scheme, devraient être limités. Le salaire minimum est élevé par rapport aux autres pays et risque de devenir plus contraignant avec la baisse des salaires. Le niveau du salaire minimum national devrait être réévalué et revu tous les ans. Le système de minimas sectoriels devrait être reconsidéré.*

La baisse de la demande de main-d'œuvre entraîne une émigration nette, à l'inverse des entrées massives observées ces dernières années. Toutefois, le nombre de ressortissants étrangers dans la population active va rester plus élevé que par le passé. Il faudra s'employer sans relâche pour réussir l'intégration de ces migrants, en leur assurant une

formation appropriée, et continuer d'attirer des travailleurs hautement qualifiés dotés des compétences spécifiques requises en Irlande grâce à des visas à entrées multiples.

Aider ceux dont les liens avec le marché du travail se sont distendus

Certains groupes ont continué d'enregistrer des taux d'emploi faibles même pendant les années où la demande de main-d'œuvre était vigoureuse. Dans tous les pays de l'OCDE, on a constaté que ces catégories ont des liens plus marginaux avec le marché du travail et sont plus vulnérables au ralentissement de l'activité ou à des politiques défavorables. S'agissant des personnes qui ont un potentiel de gains inférieur à la moyenne, il faudrait atténuer la dégressivité des prestations et s'orienter vers un paiement social unique aux adultes d'âge actif pour simplifier le système, améliorer les incitations à travailler et renforcer les obligations d'activation. Afin de stimuler l'activité féminine, le soutien devrait être mieux ciblé sur les femmes qui travaillent. Il faudrait évaluer soigneusement l'impact d'une hausse des taux d'imposition sur les seconds apporteurs de revenu et envisager l'adoption d'un régime d'imposition individuelle intégral. Les parents isolés ont des taux d'emploi particulièrement bas, ce qui explique les taux élevés de pauvreté dans ces familles. Il faut renforcer le soutien aux parents isolés, en leur accordant un accès prioritaire aux services de garde d'enfants ; ces parents devraient être tenus de chercher un emploi dès que leurs enfants atteignent l'âge scolaire. Le nombre de titulaires de prestations d'invalidité a rapidement augmenté pour atteindre une proportion notable de la population d'âge actif, tandis que les taux d'emploi de ces allocataires sont faibles. Le régime d'invalidité risque de devenir une voie de sortie du marché du travail, surtout pour les travailleurs âgés. Le contrôle de l'éligibilité à ces prestations devrait être effectué de façon indépendante et comporter une évaluation de l'aptitude à travailler. La durée de versement des indemnités de maladie ne devrait pas dépasser une année. Il faudrait améliorer les incitations et le soutien à l'emploi pour les personnes handicapées et envisager d'étendre la conditionnalité à certaines d'entre elles. L'engagement vis-à-vis de ce groupe doit être plus systématique et privilégier l'accès à l'emploi ordinaire.

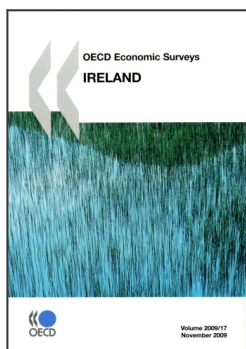
Les jeunes ont été durement touchés par la contraction de la demande de main-d'œuvre et par la montée du chômage. Ceux qui ont moins d'expérience sont plus vulnérables face au niveau relativement élevé des taux de remplacement et du salaire minimum. Les mesures de formation et d'activation devront se concentrer sur ce groupe. Il y a fort à parier que les jeunes ayant quitté prématurément l'école et tous ceux qui n'ont qu'une instruction limitée ne se trouvent ni sur le marché du travail ni dans un programme de formation. Outre le renforcement des dispositifs de formation et d'activation, il faudrait envisager de porter l'âge de fin de scolarité à 18 ans. Le taux d'emploi baisse fortement chez les travailleurs âgés, et les pertes d'emplois actuelles risquent d'être permanentes. Des mesures d'activation plus vigoureuses encourageraient davantage les personnes proches de la retraite à chercher un nouvel emploi. Il faudrait améliorer les incitations fiscales et financières à rester dans la population active après 65 ans.

D'autres mesures sont possibles pour promouvoir une croissance à long terme durable

Après un ajustement économique sévère, la production potentielle de l'Irlande sera sans doute durablement amoindrie, et l'évolution récente conduit à se demander dans quelle

mesure la bonne performance affichée ces dernières années était de nature conjoncturelle et non pas structurelle. Cela souligne l'importance d'un cadre de politique économique qui favorise une croissance à long terme durable. Des actions conçues pour stimuler la concurrence dans les secteurs de services abrités rendraient l'économie plus efficiente dans le long terme, mais dans l'immédiat elles contribueraient aussi à réduire les coûts et à raffermir la compétitivité internationale. *L'efficacité du droit de la concurrence doit être renforcée. Il faut éliminer les restrictions et les obstacles à la concurrence qui affectent le marché de l'électricité, la distribution de détail, les médecins, les pharmacies, le commerce assujéti à licences, les professions juridiques et le transport par autocar. Afin d'intensifier la concurrence dans la distribution, il faudrait modifier les règlements d'urbanisme de manière à supprimer les barrières à l'entrée et faciliter la création de nouveaux types de magasins.*

De nouveaux investissements en infrastructures et en capital humain s'imposent pour continuer d'améliorer la productivité. L'investissement public a été exceptionnellement élevé ces dernières années. Compte tenu des pressions qui s'exercent aujourd'hui sur les finances publiques, *les dépenses de l'État dans ses domaines seront modérées ces prochaines années, tout en restant relativement importantes. La modernisation en profondeur des infrastructures devrait se poursuivre, sous réserve d'une évaluation rigoureuse des priorités par l'analyse coûts-avantages et d'adaptations en fonction de l'évolution des perspectives économiques. Les redevances d'utilisation devraient être plus largement appliquées. Les crédits d'impôt pour la recherche-développement ont été augmentés : il faudrait jauger le rapport coût-efficacité de ce mécanisme de soutien, et concentrer l'aide directe sur un nombre plus restreint de centres d'excellence de niveau mondial, avec une coordination plus étroite entre les chercheurs et l'industrie.*



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Ireland 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-irl-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Évaluation et recommandations », dans *OECD Economic Surveys: Ireland 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-irl-2009-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.